

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 29 septembre 2014 à 19 h à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Manon Théberge	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h) ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-09-172 **IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-après et considéré « ouvert »

1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉSULTATS DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE DU PÈRE-RHÉAUME POUR LE CPE
3. FERMETURE DE LA SEANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **RÉSULTATS DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT POUR LE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE DU PÈRE-RHÉAUME POUR LE CPE**

14-09-173 **CONSIDÉRANT QUE** la firme Roche Itée Groupe-conseil a été mandatée par la Ville de Neuville pour la préparation des plans et devis pour les travaux de prolongement des infrastructures de la rue du Père-Rhéaume pour le CPE;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Neuville a procédé à un appel d'offres public de soumission pour des travaux de prolongement des infrastructures de la rue du Père-Rhéaume pour le CPE;

CONSIDÉRANT QUE dix propositions ont été déposées en date du 22 septembre à 11 heures, tel qu'exigé dans l'avis public;

CONSIDÉRANT QUE suite au rapport d'analyse des soumissions déposé par la firme Roche ltée, Groupe-conseil, le plus bas soumissionnaire conforme aux exigences est la compagnie Rochette excavation inc. avec un montant de 157 229.46 \$ (taxes incluses), pour les travaux de prolongement des infrastructures de la rue du Père-Rhéaume pour le CPE;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE le conseil accorde le contrat pour des travaux de prolongement des infrastructures de la rue du Père-Rhéaume pour le CPE au montant de 157 229.46 \$ (taxes incluses).

QUE cette somme soit prise à même le poste budgétaire numéro 23 08000 721 « Aménagement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire, Bernard Gaudreau, lève la séance à 19 h 10.

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, Maire, reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Daniel Le Pape
Directeur général et greffier